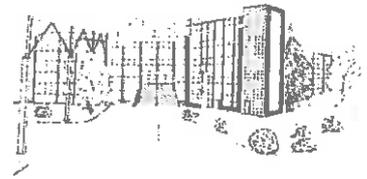




Téléphone : 05 49 27 00 88  
Fax : 05 49 27 91 06  
Site Internet  
<http://lycee-desfontaines.eu>  
Mél : [contact@lycee-desfontaines.eu](mailto:contact@lycee-desfontaines.eu)



Adresse  
2 rue Guillotière  
BP 31  
79500 MELLE

## CONVENTION D'HEBERGEMENT

*Entre les soussignés*

Le lycée Joseph DESFONTAINES  
2 Rue Guillotière 79500 MELLE  
représenté par Monsieur SANCHEZ Éric, Proviseur

Et

Le Collège Jean Monnet de LEZAY  
Représenté par Monsieur MEILLAUD Hervé, Principal

Il est convenu ce qui suit :

### Article 1 :

Il est convenu que le lycée accueille le : mardi 29 janvier 2019.

- Un groupe de 18 collégiens et 1 accompagnatrice.

### Article 2 :

Pendant leur présence dans l'établissement, les convives devront se conformer au règlement intérieur.

### Article 3 :

Le prix de l'hébergement est déterminé en fonction du tarif appliqué dans l'établissement d'accueil.

Tarif appliqué au 1<sup>er</sup> janvier 2019

- Déjeuner : **4.20 euros** / élève
- Déjeuner : **7.63 euros** / adulte

### Article 4 :

Le coût de l'hébergement des élèves sera pris en charge par l'établissement d'origine sur présentation d'une facture détaillée.

Les accompagnateurs régleront leur repas dès leur arrivée au lycée.

Melle, le 15 janvier 2019

Le Proviseur du lycée Desfontaines,

Éric SANCHEZ

Le Principal du collège de Lezay

  
Le Principal  
Hervé MEILLAUD  
LEZAY